

La lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est à nouveau menacée : le 13 janvier prochain au tribunal de Nantes, Vinci exigera l'expulsion immédiate des habitants de 15 maisons et fermes de Notre Dame des Landes situées sur la zone où est prévue la construction de l'aéroport, avec pour contrainte une astreinte financière de 200 à 1000€ par jour. Avec cette manœuvre, Vinci comme l'État tentent d'obtenir par la pression financière la victoire qu'ils ne pourront jamais obtenir sur le terrain, en faisant même fuiter dans la presse des « informations » à propos des travaux qui pourraient débiter au début du mois de février.

En 2012, partant du refus de la destruction des terres agricoles, des lieux de vie, et du bocage de la zone où vivent de nombreuses espèces protégées, les opposants ont su mettre en échec la police et empêcher l'évacuation des lieux, en étant à la fois présents dans les manifestations, sur les barricades ou dans les tribunaux à défendre des recours juridiques. Plus récemment, en septembre 2015, des centaines de personnes et une trentaine de tracteurs ont fait rebrousser chemin au juge des expropriations qui tentait de s'introduire sur la Zone à défendre (Zad) de Notre-Dame-des-Landes.

Récemment agrandie avec l'ouverture d'une conserverie à l'est de la zone, la Zad de Notre-Dame-des-Landes continue de se révéler à nous comme l'hypothèse politique la plus intéressante de notre époque, notre génération n'ayant que trop connu les discours résignés à propos des « lois du marché », de la « crise » ou tout simplement de la nécessité de « s'en sortir ». Sur la Zad ce sont d'autres manières de vivre qui s'élaborent, dans les rencontres entre nouveaux occupants ayant grandi dans les métropoles et habitants historiques des fermes de Notre Dame des Landes, dans le règlement des conflits dans un territoire débarrassé de la police, ou encore dans les productions agricoles communes parfois effectuées pour le bénéfice de cantines collectives qui ont lieu à Rennes.

En menaçant de nouveau d'expulsion les habitants, le gouvernement de Valls (lequel avait qualifié la Zad de « kyste ») souhaite détruire la preuve que la victoire est possible pour une population convaincue de la nocivité d'un projet. De plus, tenter de détruire la Zad de Notre-Dame-des-Landes, avec ses fermes, ses fêtes, ses concerts, ses prises de décisions collectives ou ses barricades, c'est aussi tenter de détruire des formes de vie qui ne sont pas gérées par les flux économiques des métropoles.

C'est donc dans ce contexte de menace que les occupants de la Zad comme les associations historiques d'opposants et les comités de soutien appellent à se mobiliser de nouveau. « Manifestations, blocages et occupations » sont nos mots d'ordre. La prochaine mobilisation sera donc une manifestation ce samedi 9 janvier, tout autour du périphérique de Nantes, soit quatre jours avant l'audition contradictoire au tribunal de la même ville.

Rendez-vous : à vélo : Bourg de Notre-Dame-des-Landes 8h30 Le Cardo 11h30 Zénith Atlantis 11h30 Cinéville de Saint Sébastien 11h30 Centre Commercial Océane Porte de Rezé 11h30 à pied : La Neustrie 11h30